

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°375 | MARS 2020

DOSSIER

La vallée de Vologne



www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

ZOOM

Association des Jardiniers de La Bresse

Pour marquer l'arrivée du printemps, l'association des jardiniers de La Bresse propose plusieurs actions qui peuvent éclairer notre démarche de réflexion personnelle et/ou notre façon d'aborder nos cultures.

Projection du Film «Permaculture la voie de l'autonomie» (voir ci-contre) et conférence, le samedi 28 mars, à 16h, salle des Toujours Jeunes, CCS, rue Mougel Bey, sur le thème : Une figue dans le Poirier du Girmont Val d'Ajol.

Lilian, le conférencier est artiste-paysagiste, jardinier-permaculteur, diplômé de l'EHP de Roville-aux-Chênes. Il est en charge de la partie technique et logistique du projet : conception et réalisation du jardin-forêt, des principales installations artistiques et paysagères. Il s'est formé en 2016 en permaculture et systèmes de culture régénératifs. Avec sa compagne ils ont créé et animent ce lieu associatif, permaculturel, expérimental, participatif, à vocation vivrière, environnementale, culturelle, artistique philosophique et sociale.

Contacts : lesjardiniers88250@gmail.com ou Tél. : 06 45 03 01 35

La MLC et l'ECSP de Cornimont vous proposent

Un séjour à la ferme pédagogique « La batailleuse » dans le Doubs !

**Formule en pension complète
avec produits de la ferme issus de l'agriculture biologique !**

Du lundi 20 au vendredi 24 avril,
pour les 6-11 ans (places limitées !)

Au programme pour les apprentis fermiers : animation soin des animaux de la ferme, participation à la traite des vaches et des chèvres, découverte des environs, balade et jeux collectifs, veillées...

Action d'autofinancement à prévoir pour réduire le coût de participation des familles !



Ciné Sénior

La M.L.C, le Ciné Grand Écran et les Jardiniers de La Bresse vous proposent deux rendez-vous « Ciné Sénior » : dimanche 22 mars à 17h et jeudi 26 mars à 15h. Pour fêter le printemps, ces deux séances du film « Permaculture, la voie de l'autonomie », pourront éclairer votre démarche de réflexion personnelle et/ou votre façon d'aborder vos cultures.

La permaculture est bien plus qu'une alternative à l'agriculture moderne, c'est un mode de vie, équitable et durable.

Pour mieux la comprendre, une réalisatrice et un éducateur à l'environnement ont parcouru 30 000 kilomètres par voie terrestre et traversé dix pays. De la France jusqu'en Inde avec Vandana Shiva, Maxime de Rostolan et beaucoup d'autres, ils nous montrent ce qu'est la permaculture et comment chacun peut la mettre en pratique.

Les moyens d'action, en ville ou à la campagne, sont simples et accessibles à tous : construction, jardinage, énergie, relations, solidarité, créativité, une nouvelle aventure humaine s'offre à nous.

Renseignements :

MLC La Bresse - Tél. : 03 29 25 60 09

mlclabresse@wanadoo.fr

Jardiniers de La Bresse - Tél. : 06 45 03 01 35

lesjardiniers88250@gmail.com

EDITORIAL



Bressaudes, bressauds,

Les 15 et 22 mars prochain, vous élirez votre nouveau Conseil Municipal pour les 6 prochaines années.

Je vous engage à participer massivement à ce scrutin, qui mettra en place des élus proches de vous et qui devront gérer les affaires communales.

Je vous rappelle que l'ensemble des bureaux de vote sont situés à la Halle des Congrès, et que vous devez vous munir de votre carte d'électeur ainsi que d'une pièce d'identité.

Si vous ne possédez pas ou plus votre carte d'électeur, un bureau d'accueil sera en place le jour des élections et pourra délivrer une attestation pour ceux et celles qui sont bien inscrits sur les listes électorales.

Je souhaite à tous les candidats de bons débats avec la population, et vous donne donc rendez-vous le 15 mars afin que chacune et chacun puissent accomplir son devoir électoral.

Le dossier de ce bulletin retrace l'origine de la Vallée de Vologne ; la Vallée du Chajoux et bien évidemment les autres quartiers feront l'objet de dossiers de prochaines éditions.

J'espère que les informations que vous pourrez y trouver vous satisferont pleinement.

Très bonne lecture.

Bien sincèrement
Maryvonne Crouvezier

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

ACTUALITÉS P. 02-07

CINÉMA P. 07

TRIBUNE P. 08

DOSSIER P. 09-16

La vallée de Vologne

OTL P. 17

DANS LE RÉTRO P. 18-20

INFOS PRATIQUES P. 21

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°375

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

MARS 2020

Directrice de la publication :
Élisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
OTL, les Racines Bressaudes et associations
diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

ACTUALITES

La Commune de La Bresse Recrute

Un Adjoint technique H/F pour le service voirie

Poste à temps complet
à pourvoir au 1^{er} mai
Recrutement par mutation, liste
d'aptitude, détachement
ou par voie directe

Missions principales du poste proposé

Sous l'autorité du chef d'équipe du service
voirie, vous serez chargé de :

- Tous travaux d'entretien de la voirie communale
- Chantiers de maçonnerie, réseau pluvial
- Conduite de véhicules PL et engins de chantier
- Conduite de véhicules de déneigement, salage
- Patrouillage hivernal
- Entretien courant des véhicules utilisés
- Débroussaillage des accotements

Statut et rémunération

- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (recrutement par mutation, liste d'aptitude, détachement ou par voie directe)
- Rémunération statutaire et RIFSEEP

Profil recherché

- Diplôme de niveau V (BEP/CAP) dans le domaine des travaux publics apprécié
- Permis C exigé
- Expérience en déneigement appréciée
- CACES engins de chantier appréciés
- Polyvalence, rigueur, autonomie, esprit d'initiative et qualités relationnelles
- Disponibilité pour astreintes hivernales
- Sens du service public

Renseignements sur le poste

Services Techniques Municipaux
Eric Chantereau - Tél. : 03 29 25 53 89

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 28 mars à Madame le Maire 12 Place du Champptel 88250 La Bresse

La Commune de La Bresse Recrute

Un Adjoint technique saisonnier H/F pour le service des eaux

Poste à temps complet
Contrat du 1^{er} juin
au 30 septembre 2020

Missions principales du poste proposé

Sous l'autorité du chef d'équipe du service des
eaux, vous serez chargé de :

- Participer à la gestion et à l'exploitation des infrastructures de collecte, de transport, de distribution et de traitement de l'eau potable de la commune
- Travaux sur le réseau (recherche de fuites, réparations, suivi de travaux de remplacement ou d'extension, travaux de vannage...)
- Suivi des installations de captage (nettoyage, jaugeage), de stockage (nettoyage réservoirs, désinfection), de traitement (contrôle appareils, mesures, étalonnages, analyses, réglages, supervision...)
- Relève et mise au point avec les abonnés (vérification branchements, compteurs, pose de tête radioémettrices...)

Statut et rémunération

- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (recrutement par voie contractuelle)
- Rémunération statutaire et RIFSEEP

Profil recherché

- Diplôme de niveau V (BEP/CAP) dans le domaine technique apprécié
- Permis B exigé
- Polyvalence, rigueur, autonomie, esprit d'initiative et qualités relationnelles
- Sens du service public

Renseignements sur le poste

Services Techniques Municipaux
Eric Chantereau - Tél. : 03 29 25 53 89

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 15 avril à Madame le Maire 12 Place du Champptel 88250 La Bresse

La Commune de La Bresse Recrute

Opération Emplois d'été 2020

Comme chaque année, les services communaux de La Bresse recrutent des jeunes lycéens ou étudiants afin de leur proposer une première expérience professionnelle

Postes proposés

- Agent polyvalent aux Services Techniques Municipaux (équipes Espaces Verts, Bâtiment, Voirie, Eaux, Fêtes et Manifestations et Garage)
- Agent d'accueil sur différents services
- Agent affecté au service Forêt
- Agent technique Régie Municipale d'Electricité
- Agent d'entretien à la piscine

Conditions générales

- Être âgé de plus de 18 ans de préférence
- Être étudiant ou lycéen

Merci de présenter votre candidature composée d'une lettre de motivation et d'un CV+photo mentionnant :

- votre date de naissance
- vos disponibilités précises
- votre parcours scolaire
- l'obtention du permis B

lors du **Forum des emplois saisonniers** qui se déroulera le 24 avril de 15 h à 18 h à la Halle des Congrès.

Seules les candidatures présentées lors du forum seront prises en compte.

Renseignements

Services Ressources Humaines
Tél. : 03 29 25 40 21
Mairie 12 Place du Champptel 88250
La Bresse

La Commune de La Bresse Recrute

Un(e) second(e) de cuisine

Poste à temps complet
à pourvoir au 15 juin

Recrutement par mutation, liste d'aptitude,
détachement ou par voie directe

Missions principales du poste proposé

Sous l'autorité de la cheffe de cuisine, vous serez chargé(e) des missions suivantes :

- Productions des repas dans le respect du PMS et de la législation en matière d'allergie alimentaire et d'équilibre alimentaire
- Service des repas au self-service
- Appliquer le plan de maîtrise sanitaire
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser et appliquer les techniques de nettoyage et de désinfection des locaux
- Participer au lavage de la vaisselle et du matériel
- Être capable de remplacer la cheffe

Statut et rémunération

- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (recrutement par mutation, liste d'aptitude, détachement ou par voie directe)
- Rémunération statutaire et RIFSEEP

Profil recherché

- Diplôme de niveau V dans le domaine de la restauration exigé
- Expérience significative dans le domaine de la restauration collective
- Connaissances de l'élaboration du PMS
- Connaissances en diététique
- Être force de propositions
- Connaissance en informatique (Word et Excel)
- Capacités d'organisation, esprit d'équipe
- Sens de l'organisation, rigueur
- Autonome
- Bon relationnel avec les enfants

Renseignements sur le poste

Service Population

Magalie Bulanda - Tél. : 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 20 avril à Madame le Maire 12 Place du Champstel 88250 La Bresse

Développement économique Schéma de développement économique et touristique

La Communauté de Communes des Hautes Vosges a élaboré tout au long de l'année 2019 son schéma de développement économique et touristique. Ce document permet d'établir une feuille de route pour les dix prochaines années.

Le schéma de développement et en particulier son plan d'actions ont fait l'objet de nombreuses réflexions menées lors des ateliers de travail et des différents comités techniques et de pilotage, avec la participation des entreprises et des associations, des partenaires institutionnels, des membres du conseil de développement et des élus du territoire.

Les bureaux d'études, sélectionnés pour accompagner la CCHV, ont proposé un plan d'actions partagé sur les champs économiques et touristiques prenant en compte : des actions indispensables pour une action publique efficace (création d'un guichet unique local d'accompagnement à la création d'entreprise, rationalisation de l'organisation touristique du territoire...)

Des actions structurantes pour le territoire intercommunal (développement et diversification des espaces de loisirs couverts, maintien de services de proximité...)

Des actions innovantes intégrant les notions de lutte et d'adaptation au changement climatique (tiers-lieux « pôles métiers » de formation, Chemin des Cimes, valorisation des circuits courts et des produits agricoles locaux...)

La réalisation de ce document cadre a bénéficié du soutien financier du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, ainsi que du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire à hauteur de 70 % du montant de l'étude.

Consulter les quatre étapes du schéma de développement économique et touristique : www.cchautenvosges.fr - rubrique ENTREPRENDRE

Loto des Toujours Jeunes

Le club des retraités des Toujours Jeunes organise son loto annuel, le dimanche 15 mars à 14 h à la salle de réunion du CCS.

Nombreux lots de valeur !



ACTUALITES

Nouveau à La Bresse

Boutique Sweet Lily

La boutique de prêt-à-porter et accessoires « Sweet Lily » a ouvert ses portes au mois de février !

Karine et Cathy sont heureuses de vous accueillir dans leur nouvel espace dédié aux femmes où vous pourrez trouver votre bonheur du 36 au 46 côté prêt-à-porter et du 36 au 41 côté chaussures.



Pour les contacter : 03 29 62 32 80

Pour découvrir les nouveautés,

Facebook : Boutique Sweet Lily

Ouvert du mardi au samedi de 9h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h - dimanche de 10h à 12h

Garage Auer

Depuis un mois, Sébastien Auer a ouvert son garage au 6 route de Cornimont. Avec une expérience de plus de 10 ans dans la mécanique auto, il sera à votre service pour des réparations automobiles toutes marques et des achats/ventes de véhicules.



Tél. : 03 29 62 29 81

Mail : garage-auer@orange.fr

Ouverture : Lundi 14h-18h - Mardi au vendredi 9h-12h et de 14h-18h

Samedi : 9h-12h

Festival de sculpture « Camille Claudel »



Appel aux hébergeurs

Comme chaque année, le festival de sculpture Camille Claudel recherche des hébergeurs pour les sculpteurs. Si vous aimez rencontrer de nouvelles personnes et échanger avec elles, alors vous êtes fait pour devenir un hébergeur du festival ! Et si de surcroît, vous parlez une langue

étrangère (italien, espagnol, anglais, allemand, ukrainien...), vous pourrez vous exercer avec les sculpteurs.

Votre mission est simple : proposer une chambre ou un studio-appartement pour toute la durée du festival (du vendredi 15 au dimanche 24 mai) et fournir le petit-déjeuner.

Appel aux bénévoles

Le Festival Camille Claudel doit son succès à la mobilisation de volontaires qui viennent donner un coup de main pendant les 10 jours du festival.

Que vous soyez disponibles quelques heures ou quelques demi-journées, votre aide sera très appréciée pour accueillir le public, tenir la boutique ou la buvette, conduire des sculpteurs, installer une exposition, vendre des billets de participation...

Merci d'avance de votre engagement pour la réussite de cette 29^e édition.

Vous êtes intéressé(e), vous voulez plus d'informations, contactez le service communication en Mairie au 03 29 25 40 21.

Des lycéennes étrangères recherchent une famille d'accueil

L'association CEI - Centre d'Échanges Internationaux, permet à de jeunes étrangers de venir en France pour passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Ils vivent alors en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.



Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

Si vous souhaitez accueillir Floe, Allemande de 15 ans, Chihiro, Japonaise de 16 ans ou encore Nicole, Mexicaine de 17 ans, n'hésitez à vous renseigner auprès de Christiane Leboube : c_leboube@hotmail.fr - Tél. : 06 72 82 45 36

Portes ouvertes à l'école La Tourterelle

Comme chaque année, l'école maternelle La Tourterelle organise ses portes ouvertes. L'occasion pour les petits de découvrir leur future école et pour les parents de rencontrer l'équipe éducative et de prendre connaissance des projets pédagogiques.

Toute l'équipe de la Tourterelle sera présente pour accueillir les familles le samedi 21 mars de 10h à 12h.

Label « Ma Commune a du Cœur »

Créé en 2014 par la Fondation AJILA, soutenue par l'Association Attitude Prévention, le Label « Ma Commune a du Cœur » valorise les bonnes pratiques locales en matière de lutte contre l'arrêt cardiaque et la sensibilisation aux gestes qui sauvent. L'objectif est d'inciter les communes à se mobiliser pour faire baisser le nombre de victimes d'arrêt cardiaque : en effet, chaque année près de 50 000 personnes en meurent. En créant ce label, on peut mesurer l'engagement d'une commune dans le déploiement de la chaîne de survie « Appelez, massez, défibrillez, attendez les secours ». Au niveau communal, c'est 90 % du personnel qui est formé avec un recyclage tous les 2 ans. Aujourd'hui, la commune est fière de se voir décerner le label avec deux cœurs !

Prochainement, trois nouveaux défibrillateurs seront installés dans des bâtiments communaux : l'Espace Famille, l'école du Centre et le cinéma « Grand Écran ».



Vigilance en forêt

Après les scolytes, ces petits coléoptères qui ravagent nos forêts depuis l'été dernier, c'est dame nature qui nous met désormais à l'épreuve. Suite à des pluies abondantes et des vents violents, il est conseillé de faire très attention si vous vous aventurez dans les bois. On ne le redira jamais assez, il est plus prudent de rester sur les sentiers et de prendre garde aux branchages qui peuvent tomber.

Les après-midis conviviaux de l'ADMR et ADAVIE

Depuis 2018, tous les 3^e mardis de chaque mois, deux auxiliaires de vie ADMR et ADAVIE invitent les personnes seules à rompre leur isolement pour un moment de convivialité, dans la salle du Champstel, derrière la mairie.

Ces temps de rencontre s'articulent autour de jeux de société et de mémoire, de petits bricolages ou de jeux sur tablettes numériques. Plusieurs après-midis ont également été partagés avec le groupe de Cornimont.

Côté pratique, les transports aller et retour sont pris en charge par les auxiliaires de vie et les rencontres sont financées par REGEHVO (REseau GÉrontologique des Hautes-VOsges).

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter l'ADMR ou l'ADAVIE.



Le Groupe Théâtral a toujours bon pied, bon œil !



Toutes les saisons commencent de la même façon : un long travail de répétitions pour les petits comme pour les grands et la silencieuse et non moins scrupuleuse préparation des décors en coulisses. Le public ne les voit pas et pourtant sans leur travail l'enchantement ne serait pas le même. Menuiseries, peintures, sons, lumières,

costumes et accessoires... cette année encore ils sont une quinzaine de bénévoles à se relayer pour donner de la couleur au spectacle. Mention spéciale aux deux vétérans-peintres, Noël Mougel et Claude Morel, pour leurs 15 ans de bons et généreux services.

Représentations les 7, 14, 18, 21, 25, 27 et 29 mars, 3 et 4 avril.

Réservations au 03 29 25 41 49, 8 €.

Les bénéfices d'une séance seront reversés à l'association « Un enfant un rêve - Association Matthieu et Rosemary Carrère ».

ACTUALITES

Maison de La Bresse

Expositions

Dernière chance pour découvrir le Monde de Pierrot et les clichés romantiques de Julien Félix

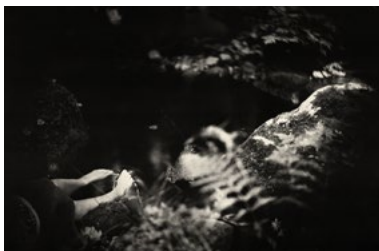


Jusqu'au 8 mars, tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h

Tout semble les opposer et pourtant Emmanuel Pierrot et Julien Félix ont un but commun : partager leur amour de la photographie. Quand l'un ironise sur le monde à travers des natures mortes humoristiques, l'autre cherche à montrer toute la beauté de la nature dans ses clichés pleins de sensibilité. Si l'un utilise des appareils numériques ultras développés, l'autre fait revivre les techniques d'antan avec ses

photographies à l'ambrotype.

Si vous souhaitez découvrir cette technique presque oubliée, ancêtre de la photographie, rendez-vous le samedi 7 mars à 17h pour une conférence-démo avec Julien Félix.



L'arbre

Du 14 mars au 10 mai, du mardi au vendredi de 15h à 18h et les weekends de 10h 30 à 12h 30 et de 15h à 18h.



Aquarelles de Marcel Lucas et céramiques de Dominique Mosseray

Marcel Lucas est un artiste belge, originaire de Durbuy. Inclassable et remarquable, il aura, tout au long de sa carrière, touché à tout : dessin, gravure, sculpture, mosaïque, peinture à l'huile et enfin aquarelle. Exigeant, il atteint une maîtrise

exceptionnelle et ose la couleur et les compositions architecturales débridées. Il crée un langage spécifique où l'arbre est omniprésent, où la brique, si présente dans la région de Durbuy, étalonne la composition.



La lumière émerge du cœur du tableau poussant ainsi l'imagination à s'envoler vers l'infini.

Pour cette exposition, deux séries de tableaux seront présentées : la première sur le thème du Zodiaque et la seconde sur le thème de l'arbre. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, les céramiques de Dominique Mosseray viendront accompagner les aquarelles du peintre. Ces deux artistes n'ont jamais pu se rencontrer et pourtant leurs œuvres sont faites pour être exposées ensemble. La similitude entre les formes et les couleurs des arbres à plat de l'un et des arbres en volume de l'autre est hallucinante et crée une véritable osmose entre les deux artistes.

Vernissage le samedi 14 mars à 18h.

Exposition en parallèle

Aquarelles par André Cordel

Du 13 mars au 5 avril

André Cordel est un aquarelliste lunévillois, membre du Comité du Salon d'Automne International de Lunéville. Ses œuvres dépeignent les paysages lorrains avec beaucoup de douceur. Son travail figuratif rappellera sans aucun doute au public des paysages de notre région.

Animations

**20h04, de l'idée sans détour
Jeudi 12 mars à 20h04 !**

Faut-il encore vous présenter le concept des soirées 20h04, de l'idée sans détour, qui rassemble toujours plus de public ?

C'est un concept simple, efficace et super intéressant ! Quatre intervenants qui ont chacun 20 minutes pour vous parler de leur métier, de leur passion, d'un fait de leur vie, d'une théorie, d'un concept... Le dernier intervenant est toujours un artiste qui conclut la soirée avant que tous (public, intervenants et organisateurs) se rejoignent autour d'un verre pour continuer la discussion.

Pour ce seizième opus, nous voyagerons dans le domaine artistique avec Marlène Schaff qui nous parlera de son expérience à l'émission The Voice, entrée comme candidate en 2013, elle est aujourd'hui coach dans cette même émission. Puis Sylvia la touche à tout dévoilera sa palette artistique ; Télé, radio, comédie musicale... Enfin Pascualito, le circassien hors norme vous fera découvrir le cirque comme vous ne l'avez jamais imaginé. Et pour finir en beauté un concert exceptionnel de la Diva du divan, Petra van Grab, la Queen, presque Drag...



Dans le Salon de Claude Vautrin
Jeudi 26 mars à 20h 30

Autre soirée, autre concept imaginé par l'équipe de la Maison de La Bresse... « Dans le Salon », ou la rencontre avec une personnalité hors norme, comme si vous étiez dans son salon. Venez découvrir une Maison de La Bresse métamorphosée en salon cosy où la personne invitée devient finalement votre hôte. Plongez-vous dans ses souvenirs ou encore dans son album photo, rencontrez quelques-uns de ses amis, échangez avec lui... Bref, vivez une soirée en (presque) intimité avec notre hôte-invité de luxe !

Pour cette troisième édition, venez à la rencontre de Claude Vautrin, le grand reporter qui va là où personne ne veut aller. Plus que le journaliste, l'homme cherche à creuser au-delà des préjugés pour tenter de comprendre l'histoire, les hommes, la culture... Son passage au « 20h04, de l'idée sans détour » avait passionné le public et beaucoup en avait redemandé, les voilà exhaussés !



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 11 mars

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 11 au 17 mars



THE GENTLEMEN - VF ET VO

Sortie : 5 février 2020 (1h 53). Policier, Action américain réalisé par Guy Ritchie avec Matthew McConaughey, Hugh Grant, Charlie Hunnam

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs
 Quand Mickey Pearson, baron de la drogue à Londres, laisse entendre qu'il pourrait se retirer du marché, il déclenche une guerre explosive : la capitale anglaise devient le théâtre de tous les chantages, complots, trahisons, corruptions et enlèvements... Dans cette jungle où l'on ne distingue plus ses alliés de ses ennemis, il n'y a de la place que pour un seul roi !



LE PRINCE OUBLIÉ

Sortie : 12 février 2020 (1h 41). Aventure, Comédie, Fantastique française réalisée par Michel Hazanavicius avec Omar Sy, Bérénice Bejo, François Damiani

Sofia, 8 ans, vit seule avec son père. Tous les soirs, il lui invente une histoire pour l'endormir. Ses récits extraordinaires prennent vie dans un monde imaginaire où l'héroïne est toujours la princesse Sofia, et son père, le Prince courageux. Mais trois ans plus tard, quand Sofia rentre au collège, elle n'a plus besoin de ces histoires. Désarmé, son père va devoir accepter que sa fille grandisse et s'éloigne de lui. Dans leur Monde imaginaire, le Prince va alors devoir affronter la plus épique de toutes ses aventures pour conserver une place dans l'histoire.



SAMSAM

Sortie : 5 février 2020 (1h 20). Animation, Famille française réalisée par Tanguy De Kermel avec Isaac Lobé-Lebel, Lior Chabbat, Jérémie Prevost

Samsam, le plus petit des grands héros, n'a toujours pas découvert son premier super pouvoir, alors qu'à la maison et à l'école, tout le monde en a un ! Devant l'inquiétude de ses parents et les moqueries de ses camarades, il part à la recherche de ce pouvoir caché. Avec l'aide de Méga, la nouvelle élève mystérieuse de son école, Samsam se lance dans cette aventure pleine de monstres cosmiques...

Semaine du 18 au 24 mars



L'APPEL DE LA FORÊT

Sortie : 19 février 2020 (1h 40). Aventure américaine réalisée par Chris Sanders avec Harrison Ford, Omar Sy, Dan Stevens

La paisible vie domestique de Buck, un chien au grand cœur, bascule lorsqu'il est brusquement arraché à sa maison en Californie et se retrouve enrôlé comme chien de traîneau dans les étendues sauvages du Yukon canadien pendant la ruée vers l'or des années 1890. Buck va devoir s'adapter et lutter pour survivre, jusqu'à finalement trouver sa véritable place dans le monde en devenant son propre maître...



LE CAS RICHARD JEWELL - VF ET VO

Sortie : 19 février 2020 (2h 10). Drame américain réalisé par Clint Eastwood avec Paul Walter Hauser, Sam Rockwell, Kathy Bates

En 1996, Richard Jewell fait partie de l'équipe chargée de la sécurité des Jeux d'Atlanta. Il est l'un des premiers à alerter de la présence d'une bombe et à sauver des vies. Mais il se retrouve bientôt suspecté... de terrorisme, passant du statut de héros à celui d'homme le plus détesté des États-Unis. Il fut innocenté trois mois plus tard par le FBI, mais sa réputation ne fut jamais complètement rétablie, sa santé étant endommagée par l'expérience.



SAMSAM

Sortie : 5 février 2020 (1h 20). Animation, Famille française réalisée par Tanguy De Kermel avec Isaac Lobé-Lebel, Lior Chabbat, Jérémie Prevost

Samsam, le plus petit des grands héros, n'a toujours pas découvert son premier super pouvoir, alors qu'à la maison et à l'école, tout le monde en a un ! Devant l'inquiétude de ses parents et les moqueries de ses camarades, il part à la recherche de ce pouvoir caché. Avec l'aide de Méga, la nouvelle élève mystérieuse de son école, Samsam se lance dans cette aventure pleine de monstres cosmiques...



PERMACULTURE, LA VOIE DE L'AUTONOMIE

Sortie : 12 juin 2019 (1h 08). Documentaire français réalisé par Carinne Coisman et Julien Lenoir

La permaculture est bien plus qu'une alternative à l'agriculture moderne, c'est un mode de vie, équitable et durable. Pour mieux la comprendre, une réalisatrice et un éducateur à l'environnement ont parcouru 30 000 kilomètres par voies terrestres et traversé dix pays. De la France jusqu'en Inde avec Vandana Shiva, Maxime de Rostolan et beaucoup d'autres, ils nous présentent ce qu'est la permaculture et comment chacun peut la mettre en pratique. Les moyens d'action, en ville ou à la campagne, sont simples et accessibles à tous. Construction, jardinage, énergie, relations, solidarité, créativité, une nouvelle aventure humaine s'offre à vous !

Semaine du 25 au 31 mars



JE SUIS LA

Sortie : 5 février 2020 (1h 38). Comédie, Romance française, belge réalisée par Eric Lartigau avec Alain Chabat, Doona Bae, Blanche Gardin

Stéphane mène une vie paisible au Pays Basque entre ses deux fils, aujourd'hui adultes, son ex-femme et son métier de chef cuisinier. Le petit frisson dont chacun rêve, il le trouve sur les réseaux sociaux où il échange au quotidien avec Soo, une jeune sud-coréenne. Sur un coup de tête, il décide de s'envoler pour la Corée dans l'espoir de la rencontrer. Dès son arrivée à l'aéroport de Séoul, un nouveau monde s'ouvre à lui...



PERMACULTURE, LA VOIE DE L'AUTONOMIE

Sortie : 12 juin 2019 (1h 08). Documentaire français réalisé par Carinne Coisman et Julien Lenoir

La permaculture est bien plus qu'une alternative à l'agriculture moderne, c'est un mode de vie, équitable et durable. Pour mieux la comprendre, une réalisatrice et un éducateur à l'environnement ont parcouru 30 000 kilomètres par voies terrestres et traversé dix pays. De la France jusqu'en Inde avec Vandana Shiva, Maxime de Rostolan et beaucoup d'autres, ils nous présentent ce qu'est la permaculture et comment chacun peut la mettre en pratique. Les moyens d'action, en ville ou à la campagne, sont simples et accessibles à tous. Construction, jardinage, énergie, relations, solidarité, créativité, une nouvelle aventure humaine s'offre à vous !



DARK WATERS - VF ET VO

Sortie : 26 février 2020 (2h 07). Biopic, Drame américain réalisé par Todd Haynes avec Mark Ruffalo, Anne Hathaway, Tim Robbins

Robert Bilott est un avocat spécialisé dans la défense des industries chimiques. Interpellé par un paysan, voisin de sa grand-mère, il découvre que la campagne idyllique de son enfance est empoisonnée par une usine du puissant groupe chimique DuPont, premier employeur de la région. Afin de faire éclater la vérité sur la pollution mortelle due aux rejets toxiques de l'usine, il va risquer sa carrière, sa famille, et même sa propre vie...



PINOCCHIO

Sortie : 18 mars 2020 (2h 05). Famille, Fantastique italienne, française, britannique réalisée par Matteo Garrone

Adaptation du conte de Carlo Collodi par Matteo Garrone.

Semaine du 1^{er} au 7 avril



DE GAULLE

Sortie : 4 mars 2020 (1h 48). Historique, Biopic, Guerre française réalisé par Gabriel Le Bomin avec Lambert Wilson, Isabelle Carré, Olivier Gourmet

Mai 1940. La guerre s'intensifie, l'armée française se fondre, les Allemands seront bientôt à Paris. La panique gagne le gouvernement qui envisage d'accepter la défaite. Un homme, Charles de Gaulle, fraîchement promu général, veut infléchir le cours de l'Histoire. Sa femme, Yvonne de Gaulle, est son premier soutien, mais très vite les événements les séparent. Yvonne et ses enfants se lancent sur les routes de l'exode. Charles rejoint Londres. Il veut faire entendre une autre voix : celle de la Résistance.



EN AVANT

Sortie : 4 mars 2020 (1h 52). Animation, Fantastique américaine réalisée par Dan Scanlon avec Thomas Solivérès, Pio Marmai, Tom Holland

Dans la banlieue d'un univers imaginaire, deux frères elfes se lancent dans une quête extraordinaire pour découvrir s'il reste encore un peu de magie dans le monde.



LA FILLE AU BRACELET

Sortie : 12 février 2020 (1h 36). Drame, Judiciaire français réalisé par Stéphane Demoustier avec Melissa Guers, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni

Lise, 18 ans, vit dans un quartier résidentiel sans histoire et vient d'avoir son bac. Mais depuis deux ans, Lise porte un bracelet car elle est accusée d'avoir assassiné sa meilleure amie.

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

DEMOCRATIE

Les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars prochains nous amènent à faire un éclairage sur les fondements de notre République.

Les valeurs, les principes et les symboles de la République Française proviennent des idées des Lumières et de la Révolution française. Ils sont inscrits dans plusieurs grands textes de Lois, comme la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) ou la Constitution.

1. Les valeurs

Les valeurs de la République sont « **Liberté, Égalité, Fraternité** ». C'est également la devise de la France.

Liberté - « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » art 1, DDHC, août 1789. Cet article est le tout premier qui exprime que tout citoyen français, homme ou femme, est libre selon la loi. On ne peut pas être un esclave. On ne peut pas perdre nos libertés. Les libertés en France sont garanties par des Lois. **Il y a des libertés individuelles et des libertés collectives.**

Ex : liberté d'expression, **droit de vote**, liberté de circulation, droit de travailler, droit à l'éducation.

Égalité - Selon le 1^{er} article de la DDHC, la France garanti à tous ses citoyens, une égalité juridique. Tous les citoyens ont les mêmes droits, les mêmes devoirs et sont soumis aux mêmes règles. L'État français ne doit pas créer de discriminations et doit lutter contre.

Fraternité - La solidarité est un synonyme de fraternité. Les citoyens doivent se respecter et s'entraider. Les associations permettent souvent aux personnes de ne pas se sentir seules.

2. Les principes

Il y a 4 principes. La République est indivisible, laïque, démocratique et sociale.

La démocratie signifie que le peuple détient le pouvoir. Dans les faits, le peuple exerce son pouvoir en désignant des représentants, qui détiennent le pouvoir exécutif et législatif. Les citoyens ont le droit de vote et peuvent ainsi élire le Président de la République, le Conseil Municipal, les Députés...

La France est un État laïc depuis la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. Cette loi affirme que l'État ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte. Autrement dit, l'État n'a pas de religion officielle comme sous l'Ancien Régime, ne paye pas les hommes d'Église et ne donne pas d'argent aux religions.

Le principe d'indivisibilité signifie que toutes les lois s'appliquent sur l'ensemble du territoire qu'il soit métropolitain ou ultramarin. Il n'y a pas de distinction en fonction des territoires. La loi est la même pour tous sur l'ensemble du territoire français.

La France est une République sociale. Cela signifie qu'elle doit mettre en œuvre et satisfaire les besoins de la population dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi et de la santé

3. Les symboles

Chaque pays dispose de 5 symboles officiels : un drapeau, un hymne, une devise, une fête et une figure. La majorité des symboles de l'État français rappelle la Révolution française.

La France dispose du drapeau tricolore : bleu, blanc, rouge. Le drapeau fait référence aux couleurs de Paris (bleu et rouge) et le blanc rappelle la monarchie, la royauté.

L'hymne national est La Marseillaise écrite par Rouget de Lisle.

La devise « Liberté, Égalité, Fraternité »

La fête nationale est le 14 juillet.

La figure est Marianne. Elle incarne la République Française et ses valeurs, c'est également une icône de la démocratie et de la liberté.

Autant que des valeurs, des principes ou des symboles, notre démocratie n'a de sens que si la population se rend au bureau de vote pour exprimer son opinion

Alors les 15 et 22 Mars, Votez !!!

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Lectrices et lecteurs du bulletin municipal de La Bresse,

Nous voilà au terme d'un mandat municipal, les élus du groupe minoritaire, mais avant tout élus pour l'ensemble des habitant(e)s ont, au travers de cet espace, voulu vous apporter un autre éclairage, une autre analyse de l'activité communale.

Dernières informations.

Lorsque vous lirez cet article, il se sera passé 2 semaines après le dernier conseil municipal de cette mandature. Il se sera tenu le 17 février.

Avec cette question : pourquoi si tard ?

Nous aurons eu à acter les différents comptes administratifs 2019 de la collectivité.

Sans en connaître les bilans nous pouvons espérer voire s'améliorer celui de la RME du fait des très fortes pluviométries de mars et du dernier trimestre 2019. Quant à celui de l'OTL, souhaitons qu'il se soit refait une santé au regard des fermetures exceptionnelles des piscines voisines (Gérardmer et Le Thillot).

Précisons que cet article a été déposé pour le 7 février pour publication début mars permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus de la minorité

LE DOSSIER

La vallée de Vologne



“ Souvenez-vous en décembre 2015, La Bresse Infos vous proposait un dossier sur Le Brabant, l'origine de son nom, son histoire et ses personnalités. Aujourd'hui, c'est dans la vallée de Vologne que nous allons nous promener. ”

LE DOSSIER

Nous le savons, La Bresse se divise en deux vallées au niveau des champions : la Chajoux et Vologne. Ces deux sœurs ennemies font depuis toujours la fierté de la commune, si bien qu'elles apparaissent dans le blason de la ville. Alors, pourquoi avoir choisi de parler de Vologne en premier !

Si nous commençons par la vallée de la Moselotte, c'est que l'histoire raconte qu'un des premiers foyers d'habitation sur notre territoire se trouvait à Vologne. N'ayez crainte, amis « chajouxiens », votre vallée sera mise à l'honneur prochainement ! Place donc maintenant à l'histoire... Il était une fois... Vologne !

Si nous ne disposons pas de données exactes quant à l'origine des premiers Bressauds, une tradition raconte qu'elle viendrait « d'une colonie alsacienne qui, vers le VII^e siècle descendit le Rothenbach »¹ pour s'installer dans nos vallées à la fin du Moyen Âge. Ces propriétaires de chaumes (fermes d'altitude) auraient donc constitué le premier foyer de vie sur les rives du ruisseau de Vologne, aujourd'hui appelé Moselotte, apportant avec eux la possibilité de relations commerciales entre les deux versants. Plus en aval, c'est une autre vague de population venue de Lorraine, de Bourgogne et d'ailleurs qui créa un autre hameau, sans doute au niveau du Daval, sous la Roche du Chastelat. Ces deux foyers de vie se rapprochèrent à priori au milieu du XVI^e siècle pour former une paroisse unique.

Au milieu du XVIII^e siècle, La Bresse dépendait du Duc de Lorraine, mais ce dernier donna en fief une partie de ses terres bressaudes à un seigneur lorrain, nommé Lieffroy de Sainte Honorine. Plus tard en 1285, le duc de Lorraine divisa les terres bressaudes. Il conserva une moitié des terres, et concéda l'autre moitié au Seigneur Conrad Wernher, sire de Hattstadt.

Le hameau alsacien de Woelnn devenait donc « terres du seigneur de Wildenstein ». On suppose qu'il était situé au niveau de Bramont. En 1466, il est réduit en cendres, car à cette époque les seigneurs des environs se jalourent. Le prévôt de Kaysersberg ayant été tué par un Hattstatt, « ses parents le vengèrent en ravageant et brûlant le village de Wolle, n'y épargnant que 4 ou 5 maisons ».²

Le hameau s'est ensuite reconstruit au niveau des Champions sous le nom allemand patois de Saumpt ou Sômmt qui signifierait ensemble, agglomération. Ce hameau aurait été un repos de chasse des seigneurs de Hattstadt, ils venaient traquer l'ours, le loup ou encore le gibier. Mais il n'y avait pas que la chasse qui attirait les Alsaciens, il y avait aussi les Minons, cette plante connue sous le nom de linaigrette ! En effet, les habitants de la vallée de Saint-Grégoire rejoignaient régulièrement les tourbières des lacs de La Bresse pour récolter la soie de cette plante pour faire du fil ou encore rembourrer des sièges et feutrer des gants. Cette plante, que les Alsaciens nommaient Wolle (laine) ou Wollgrass (herbe à laine), poussait tellement en abondance dans les nombreux endroits marécageux

de nos montagnes, qu'elle aurait fini par donner son nom au premier hameau à l'origine de notre village. Au fil du temps, le nom allemand a évolué, on retrouve dans les registres les appellations suivantes : Walle (1404), Wolle (1426), Wall (1486), Woll (XVI^e siècle), Wohl (XIX^e siècle). Et il se serait finalement francisé pour devenir Volon puis enfin Vologne, on le retrouve d'ailleurs sous cette appellation dans les cartes de Cassini datant de la fin du XVIII^e siècle.



Une autre version raconte que ces mêmes Alsaciens auraient d'abord baptisé le ruisseau du nom de Wöln, « rivière qui bouillonne ». Walle, en allemand signifie bouillonnement. Ce mot aurait ensuite été latinisé dans les documents officiels sous la forme de Volonia, puis enfin Vologne.³

Nous ne savons toujours pas le lien entre la rivière et la vallée ! Gaston Cuny, dans son ouvrage « La Bresse Martyre » rappelle simplement que la rivière de « La Vologne » et le ruisseau, dit jadis « de Vologne »

ont tous deux leur source au niveau du Hohneck. Cette proximité géographique et les similitudes paysagères pourraient, selon lui, expliquer ce nom commun.

Vous l'aurez compris les noms se construisent sur les paysages et naissent de l'histoire, penchons-nous donc maintenant sur ces deux volets.



¹ La Bresse, cité vosgienne martyre. Gaston Cuny

² La Bresse, simple monographie. Abbé Alphonse Laurent. 1950

³ La Bresse, simple monographie.

Abbé Alphonse Laurent. 1950

Vologne, une vallée d'eau et de forêts

Les lacs, les tourbières et les étangs.

Si les Alsaciens recherchaient bien de la linaigrette comme l'histoire le raconte, on peut dire qu'ils avaient de quoi faire dans la vallée de Vologne. On n'y dénombre en effet pas moins de six lacs, tourbières et étangs d'importance, sans parler des nombreux points d'eau devenus privés.

En plusieurs endroits de la route des crêtes, il suffit de descendre de quelques kilomètres pour atteindre un point d'eau, certains sont même visibles depuis les sommets et offrent des paysages magnifiques. Comme le lac de la Lande, qui se dévoile au pied du Kastelberg à 1060 mètres d'altitude. S'il est aujourd'hui un barrage hydroélectrique, il était avant 1983 une tourbière dénommée les Faignes de La Lande. Cette tourbière et aujourd'hui le lac sont traversés par la Moselotte, ou jadis le ruisseau de Vologne. Vous me suivez !



Le lac de La Lande

Un peu plus loin, au pied du Rainkopf, le lac de Blanchemer offre lui aussi des zones de tourbe favorables à la prolifération de la linaigrette. Le lac planté à 984 mètres d'altitude est situé dans un cirque glaciaire appuyé sur une moraine. Il est profond d'une quinzaine de mètres et a une superficie d'environ 9 ha. Le lac est alimenté et traversé par le Ruisseau de Blanchemer, qui rejoint la Moselotte dans la vallée.

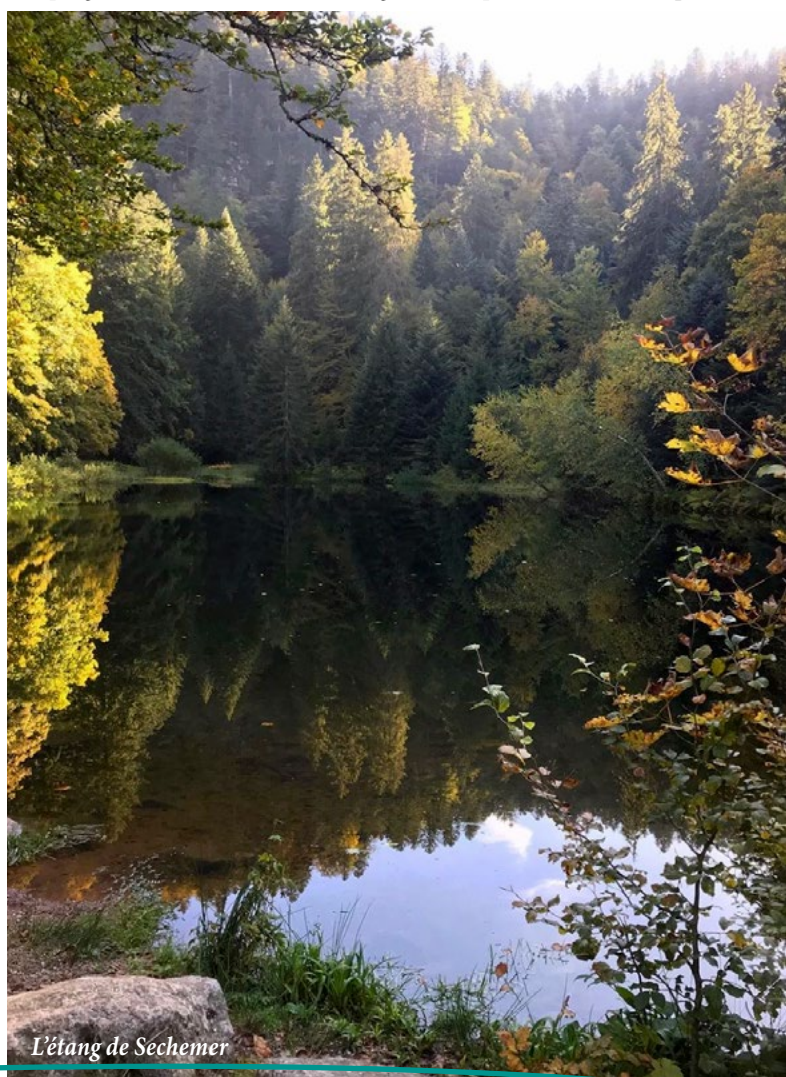


Le lac de Blanchemer

Au pied du Rothenbachkopf se trouve la tourbière de Machais, plus secrète, car protégée dans le cadre de la Réserve naturelle nationale de la Tourbière de Machais, créée en 1988. La réserve s'étend sur 145 hectares et protège la dernière tourbière flottante intacte du Massif des Vosges. Il y a 10 000 ans Machais était un lac issu de la fonte des glaces, puis au fil des ans la tourbière s'est formée dans la cuvette glaciaire. Elle a même fini par partiellement la combler, puisque par endroit le dépôt de tourbe atteint près de 10 mètres d'épaisseur. Aujourd'hui, il ne subsiste qu'un petit plan d'eau de quelques ares.

Et plus bas dans la vallée, les bords de la Moselotte regorgent également de points d'eau. S'il ne s'agit pas de grosses étendues, du Régit au Pré des Gouttes, de nombreuses zones marécageuses et petits étangs subsistent encore.

Dans notre descente vers le village, quittons le cours du ruisseau de Vologne, ou plutôt de la Moselotte pour remonter vers le Lac des Corbeaux. En chemin, nous croisons l'étang de Sèchemer, magnifique petit point d'eau alimenté par la goutte du même nom qui prend sa source en amont et qui va se jeter dans la Moselotte au niveau du camping du haut des Bluches. L'étang est bien planté dans un cirque,



L'étang de Sèchemer

LE DOSSIER

Origine des noms de Vologne

Beaucoup de noms de rue, de chemins, de lieux-dits témoignent à eux seuls de l'histoire du lieu ou de la physionomie de la nature. Il serait d'ailleurs intéressant de nous y intéresser dans un dossier à part entière, mais pour cette fois-ci La Bresse infos a sélectionné quelques lieux de Vologne. Désolé par avance si vous ne trouvez pas l'origine de votre coin préféré de la vallée ici, mais il y aura bien un autre dossier pour vous satisfaire !

Feigne : dérivé lorrain de « fagne », mot wallon passé au français comme terme de géologie. Fagne est lui-même issu de fanc « boue liquide » et de fange (mot germanique) « boue ». Il existe trois variantes vosgiennes de fagne : feigne, faigne et faing.

Blanchemer : Mer Blanche ou comment la neige se reflète dans les eaux du lac lui donnant l'aspect d'une mer blanche. Notons par ailleurs que dans les cartes de Cassini, le lac est nommé « Lac blanc ».

Machais : se dit en patois « mwahai » (prononcez moua-hai avec une forte aspiration). Mwa signifie mer, et hai a une signification approchante de hà : sec. Machais serait donc synonyme de « mer sèche » ou « mer-chesse », de la difficulté à enchaîner les sons « s » et « ch » ! Sur les cartes de l'État-Major (1822-1866), Machais apparaît en effet sous le nom de mer sèche tout comme la goutte qui en découle.

Rappelons que dans le secteur de la Bresse-Gérardmer : « mer » qualifie la présence d'un point d'eau, comme en témoignent différents lieux : Gérardmer, Longemer, Retournermer...

Lac des Corbeaux : ce serait trop simple si le nom venait de la présence de corbeaux ! Il existe deux hypothèses : tout d'abord la présence de sapins sombres qui donnent à son eau une couleur noire. Et d'autre part, l'idée que « corbeaux » dériveraient du nom « courbées », en rapport aux courbes du relief très pentu autour du lac. Le lac se serait donc appelé jadis « lac des Courbées » avant de devenir le « lac des Corbeaux » !

Chemin des Marchands : pour vous conter l'origine de ce nom, laissons la parole à Gaston Cuny dans son ouvrage « La Bresse, cité vosgienne martyre ». « Pendant longtemps, Les Bressauds n'eurent de relations qu'avec l'Alsace, les échanges étaient très actifs avec la vallée de Munster. La Bresse expédiait, des fromages, du bétail et ramenait du blé et surtout du vin, tout se faisait à dos de chevaux, il se formait de véritables caravanes. Ce n'était pas un voyage facile, il fallait : remonter la vallée des Feignes-sous-Vologne, monter au lac de Machais, gravir les pentes qui conduisent à la chaume du Rothenbach, franchir la crête des Vosges et descendre vers l'Alsace en contournant les flancs escarpés de la montagne. Ce chemin suivi si longtemps par les Bressauds porte encore le nom de chemin des Marchands. En été tout allait bien, mais en hiver il fallait se risquer sur les hauts pâturages, sur les flancs rocheux du Rothenbach, la Roche d'Angoisse comme on l'avait appelée à juste titre, hélas ! Et plus d'une fois, des voyageurs périrent là, de froid ou accablés par les neiges. »

c'est là que Remy et Géhin ont commencé leurs expériences sur la pisciculture. En continuant notre montée, vient enfin le célèbre* Lac des Corbeaux, lac glaciaire de 10 hectares situé à 887 mètres d'altitude. Il est le plus gros de la vallée de Vologne avec ses 600 mètres de longueur, 200 mètres de largeur et 27 mètres de profondeur. Il alimente la goutte du lac des Corbeaux qui se jette dans la Moselotte non loin des Bastelles.

*Il était quand même à l'affiche du film *Perdrix*, présenté à la quinzaine des réalisateurs de Cannes, une comédie d'Erwan Le Duc avec Fanny Ardant et Swann Arlaud !



Nous voilà donc presque arrivés là où la Moselotte et le Chajoux se rejoignent, là où l'histoire des lacs de la vallée de Vologne s'achève. Si nous voulions être vraiment complet dans l'inventaire des points d'eau de la vallée de Vologne, il faudrait remonter au col des Feignes pour évoquer le lac des Feignes sous Vologne. Alimenté par le Ruisseau du Chitelet, ce lac est aujourd'hui comblé par des zones marécageuses. Il y avait jadis en ce lieu des fermes et habitations dont on peut encore trouver quelques ruines. Il y eut aussi un café, puis le siège d'un camp militaire d'entraînement commando détaché du 23^e RI de Metz, suivi d'un centre de vacances de l'ASPTT de Nancy et aujourd'hui des locations saisonnières. Qui a dit que les fonds de vallée n'étaient pas agréables à vivre !

Si les lacs étaient jadis recherchés pour leur faune et leur flore, l'ère de l'industrialisation et de l'électricité a donné un tout autre intérêt à ces points d'eau. Très tôt la force de l'eau a été utilisée par les hommes. On a construit des barrages, comme par exemple l'endiguement du Lac des Corbeaux et la création de l'usine électrique en 1904. Ainsi l'eau amenée par les canaux empruntait les chutes d'eau créées par l'homme, faisait mouvoir des turbines et fonctionner les tissages et les scieries, qui nous les verrons plus loin ont poussé un peu partout dans la vallée. Puis le besoin en électricité a entraîné d'autres aménagements : mise en place d'une turbine à Blanchemer en 1958, création du barrage de la Lande, mise en place de la côte 720... Et enfin les lacs sont devenus de véritables attraits pour le tourisme : on y pêche la truite fario, la carpe, on s'y prélassse et s'y baigne en été, on s'y promène...

Bref, l'histoire des lacs résonne avec l'histoire de Vologne. D'une vallée de repli pour les propriétaires des chaumes, de chasse pour les seigneurs, de cueillette pour les « tisseurs », Vologne est devenue une vallée où l'on s'installe, où l'on dompte les éléments pour vivre. On utilise aussi ces mêmes éléments pour développer de l'industrie ou encore du tourisme. Voyons maintenant comment la vallée de Vologne s'est forgée une histoire.

L'industrie et les éléments

La forêt et l'industrie du bois

Quand on arpente les routes et chemins de la vallée, force est de constater l'omniprésence de la forêt. L'Abbé Alphonse Laurent, dans son ouvrage «La Bresse», affirmait même en 1950 que «la moitié de l'étendue de la commune est couverte de bois». Actuellement, la surface boisée communale de l'envers de Vologne est de 1500 hectares.

Toutes ces forêts ont offert de magnifiques terrains de jeu pour la chasse des seigneurs, elles étaient aussi lieu de cache ou de refuge lors des conflits. Notamment autour de 1630, lorsque les Suédois chassés de la forteresse de Wildenstein par les Lorrains trouvèrent refuge dans les forêts environnantes. C'est dans cette même période, en 1635, que ces mêmes Suédois assoiffés de vengeance brûlèrent La Bresse, poussant ainsi les habitants à se réfugier à leur tour dans ces mêmes forêts...

« Les forêts sont la richesse de La Bresse »⁴

Une grande majorité des forêts de notre territoire sont des bois communaux, propriété exclusive de La Bresse. Cette richesse, nous la devons en partie à François Claudel, maire de la Bresse, qui en 1837 dans un procès entre la commune et l'État, gagna les forêts, aux dépens des chaumes, qu'elle racheta plus tard.

Ces forêts fournissent de quoi vivre : du bois pour construire les maisons, du gibier, des baies, des plantes et des champignons pour se nourrir. De la simple utilisation de subsistance, la forêt est devenue «un business». Des corps de métiers sont apparus : les bûcherons, les scieries, les charpentiers, les menuisiers, puis plus récemment les constructeurs de maison bois.

Dans son ouvrage, l'Abbé Laurent raconte : «Le travail de bûcheron est un métier dur, et dangereux ; il ne consiste pas seulement à abattre les arbres, mais à les amener aux endroits carrossables d'où voitures et camions pourront les descendre dans la vallée. Si les bœufs et les chevaux tirent les troncs sur les pentes de la montagne, le bûcheron débite sur place le bois de chauffage et le traîne sur sa schlitte par les cworues (sentiers rapides pour la descente du bois) ou par des



⁴ La Bresse, simple monographie. Abbé Alphonse Laurent. 1950

chemins ravnés (passages de montagnes franchissant parfois des ruisseaux, faits de traverses de bois assujetties en travers sur lesquelles glisse le traîneau) jusqu'à la route où le bois est empilé pour l'affouage annuel. Les scieries sont nombreuses au long des collines, actionnées par l'eau des rivières. Si le hêtre est utilisé comme bois de chauffage, le sapin sert surtout à l'industrie et il se débite en poutres et en planches de tous calibres.

Ainsi, Vologne a vu très tôt des scieries pousser : la famille Claude en créa deux en haut de la vallée. «La scierie d'en haut» sur la vieille route de Vologne, tenue en dernier par Ernest Claude, qui fut aussi le créateur de la scierie du Pont de la Plaine. Et «la scierie d'en bas» d'Arthur Claude, au niveau du pont des



Scierie Claude

Mortes en lieu et place de l'actuelle crêperie (d'où son nom et la présence de machines d'antan). Plus bas dans la vallée, on retrouve la scierie communale d'abord implantée à la RME, détruite en 1944 et reconstruite à Réchigoutte en place de l'actuelle tournerie. Une menuiserie communale sera également construite après guerre au niveau des transports Crouvezier.



« la scierie d'en bas » l'actuelle crêperie

Les scieries étaient toujours situées non loin de la rivière pour en utiliser la force et non loin de la forêt pour limiter le transport. Force est de constater combien il était déjà compliqué de faire tomber les arbres, de les débiter, de les transporter avec chevaux et schlittes, alors pourquoi les hommes auraient-ils mis les scieries plus bas dans la vallée ? Et si le travail se trouvait là, les hommes aussi. Par le passé, on trouvait à Belle Hutte et aux Feignes sous Vologne une forte densité de population, qui par la suite descendit dans la vallée avant de laisser place de nos jours à une population plus touristique. Mais revenons à nos bûcherons !

LE DOSSIER

Ces métiers difficiles ont fait des hommes de fond de vallée des bourrus, des taugnas comme on les appelle en patois. Si bien que la réputation des Bressauds n'était guère reluisante. Qu'importe, il fallait vivre avec les éléments. Le film « Les grandes gueules » avec Bourvil témoigne d'ailleurs de l'histoire des métiers du bois dans nos vallées, quelques scènes ont d'ailleurs été tournées à Vologne : Piste Bourvil et route des Américains.

L'eau et le tissage

S'il ne subsiste plus aucun tissage de l'époque dans la vallée de Vologne, le textile ne l'a pas pour autant quitté, avec l'installation juste avant l'an 2000 de l'usine Tissus Gisèle aux écorces. Aux grandes heures des tissages vosgiens, Vologne comptait cinq usines. En descendant la



Shed de l'usine du Neuf Pré

vallée, vous pouviez voir les deux tissages Remy au niveau de l'actuelle Saboterie puis de l'usine SNM Alu industrie. Il y avait ensuite le tissage du Neuf Pré d'Ernest Jacquot, c'est l'usine en contrebas de la route avec son shed (toiture en dents de scie, succession de toits à deux versants de pente différente). Et très proche de cette dernière se trouvait l'usine des Bastelles des Steimer et Pierel. Elle était située de l'autre côté du pont et de la rivière, à droite de l'actuelle route du Lac des Corbeaux. Plus bas au niveau des Zelles, il y avait le tissage des baraques de la famille Mougel Humbertclaude.

L'industrie et les écoles !

L'industrie s'est développée dans les années précédant la guerre de 1870, puis l'utilisation des chutes d'eau, l'apparition de nouveaux métiers à tisser boosta l'industrie cotonnière de La Bresse et la population atteint ainsi les 6000 habitants. Il y eut nécessairement des répercussions sur Vologne où les familles s'installaient non loin des usines, tous y travaillaient même les enfants.

Dans les années 1820, les enfants travaillaient toute l'année à la maison pour garder le bétail ou faire du bobinage pour le tissage. Ils n'allaient à l'école qu'en hiver, du moins s'ils avaient des sabots ! C'étaient des vieux maîtres ou des jeunes filles du voisinage qui faisaient l'école, bien souvent dans une chambre de ferme ! C'est le cas de la célèbre Marguerite Claude qui commença à enseigner à Vologne en 1825 alors qu'elle n'avait que 14 ans ! (voir encart).

Plus tard, les propriétaires d'usine des tissages mécaniques ouvrirent à leurs frais, au sein même de l'usine, des écoles privées afin de faciliter l'instruction des enfants des ouvriers. Puis des écoles privées et publiques ont été construites non loin des usines et des scieries. À Vologne, on pouvait trouver l'école publique, où en 1869 M. Brunner, par ailleurs directeur des trois écoles de La Bresse, accueillait 97 garçons. Elle se trouve en amont du pont des mortes, juste après les anciens transports Steff. Un peu plus bas juste à côté



L'école publique



L'école privée

de la scierie d'Arthur Claude se trouvait une école privée pour les filles, c'est le bâtiment rose entre la crêperie et la grosse ferme. Enfin en 1913, l'école privée du Neuf Pré a été créée par M. Jeangeorges, alors propriétaire du tissage du Neuf Pré.



▲ *Classe du Neuf Pré (1958)*

Marguerite Claude dit « Maîtresse »

Après avoir fait ses armes pendant deux ans à l'école de Vologne, Marguerite Claude est nommée maîtresse titulaire en 1827 à l'école publique du Centre, elle n'a que 16 ans...

La jeune maîtresse a été formée par M. Thiébaud, instituteur et responsable de l'école du Centre. Ce dernier souffrait de ne pouvoir trouver des enseignants à la mesure de ses attentes et consentit donc à former des maîtresses au sein de son école d'institutrices chrétiennes.

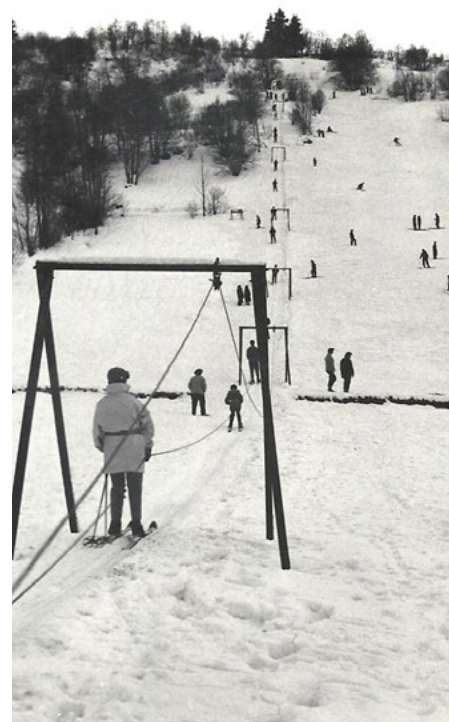
Pendant deux années, il donna aux jeunes femmes des leçons au presbytère et durant l'été 1827, elles obtenaient leur brevet à Remiremont pouvant ainsi enseigner dès septembre.

Au début de sa carrière elle accueillait jusqu'à 200 enfants en même temps dans sa classe, avant qu'elle ne la subdivise suivant les âges. Mais qu'importe, sa classe était toujours bien tenue et elle était respectée de tous. «Maîtresse» comme tout le monde la nommait, avait de grandes qualités, un esprit vif, un grand cœur, un enseignement clair, intelligent et intelligible qui donnaient de merveilleux résultats auprès des enfants, même s'ils ne fréquentaient l'école que les quelques mois hivernaux.

Elle enseigna pendant 37 ans avant de s'éteindre en 1864 après seulement deux années de retraite. À sa demande, elle a été enterrée auprès de «ses petits» dans le cimetière des petits enfants.

La montagne et le ski

Lorsque l'on parle de Vologne, on ne peut pas oublier le tourisme hivernal. Le premier lieu où les Bressauds allaient skier dans la vallée, c'était sur les pentes des Écorces, juste derrière la zone industrielle actuelle. En 1956, un remonte-pente est installé sous l'impulsion de Jean-Marie Remy, alors trésorier du Syndicat d'Initiative, et des commerçants de la Bresse. Une sorte de fil neige rudimentaire permettait d'affronter une pente assez raide, mais son mécanisme causait bien des dégâts sur la piste et les vêtements des skieurs... Un véritable télésiège est construit quelques années plus tard sur un tracé différent. Les élèves de l'école laïque avaient alors le privilège de skier les jeudis ou dimanches.



▲ *Remonte-pente des Écorces*



Les pentes des Écorces

À l'origine de ce premier remonte-pente, Jean-Marie Remy souhaite développer les sports d'hiver dans les Vosges. Il va ainsi créer Super Vallée, première station de ski de notre massif. En 1961, il achète des terrains agricoles pentus, inexploitable, situés sous la Tête des Corbeaux, pour y installer deux télésièges

LE DOSSIER

et un bar-restaurant : « Le Panoramic », qui est aujourd'hui une location saisonnière. Les bons weekends de neige, la station pouvait accueillir jusqu'à 500 personnes, c'était l'attraction du coin ! Simplement, autrefois aussi le manque de neige pouvait ruiner l'activité... La première année fut catastrophique « il a plu le jour de l'inauguration et durant tout l'hiver ». Voilà comment les Bressauds la surnommèrent avec humour la « Super Lavée ».



Mais l'histoire ne s'arrête pas là, Jean-Marie Remy ne lâche pas le morceau et s'enfonce cette fois au fin fond de notre chère vallée de Vologne pour créer en 1965 le domaine de Vologne-Chitelet, connu aujourd'hui sous le nom de « La Bresse-Hohneck ». Il y forge le plus grand domaine de ski de l'est de La France, où il innove en important les premiers canons à neige et les concepts de nocturne et aurore en France. Aujourd'hui, la station attire des milliers de skieurs chaque hiver.

Cette activité touristique a elle aussi modifié le visage de Vologne, des chalets ont poussé un peu partout dans la Vallée remplaçant la traditionnelle ferme vosgienne. L'industrie a elle aussi évolué, mais Vologne reste une vallée active avec plusieurs zones industrielles.

Il est bien loin le temps du Woëlln de la chasse et de la linaigrette, mais Vologne a su traverser les temps pour devenir une vallée active et attractive. D'autres enjeux sont aujourd'hui sur son chemin : vivre avec son temps, mais sans en détruire la beauté et les richesses, innover sans oublier de respecter... Pour certains, Vologne a été, est, et restera la plus belle vallée de La Bresse et d'ailleurs. Pour d'autres c'est sa voisine, mais qu'importe, car « Dieu, que la montagne est belle, comment peut-on s'imaginer » pouvoir vivre ailleurs !

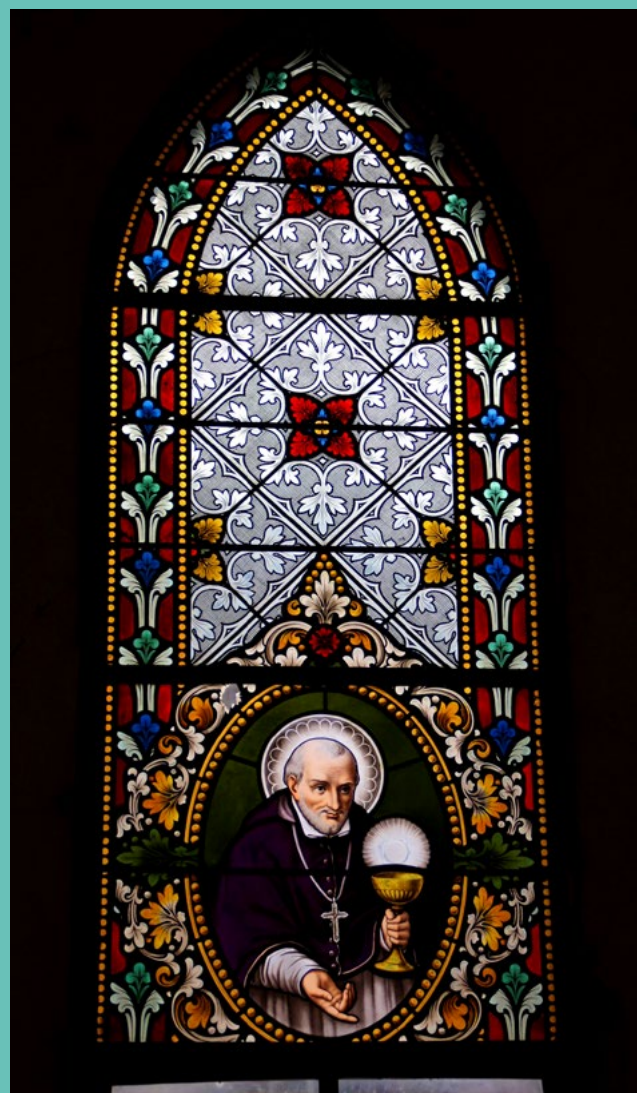
Et pour terminer ce dossier, je souhaitais clarifier un point avec vous chers lecteurs : Où se situe pour vous le début de la vallée ? Au confluent des deux ruisseaux ou alors au Pont du Void ? Les avis divergent alors quel est le vôtre ?

N'hésitez pas à les partager sur notre page Facebook !

Le saviez-vous ?

Un vitrail et une vierge à Vologne !

Les Pères Rédemptoristes avaient une maison de repos à Vologne au lieu-dit le Régit, vers la Xlatte. On reconnaît aujourd'hui cette maison grâce au vitrail représentant saint Alphonse. Ces religieux allaient également vénérer une image de Notre Dame du perpétuel secours fixée à un arbre de la forêt de Belle Hutte sur les pentes d'Artimont. Les chemins qu'ils arpentaient sont peut-être encore ceux utilisés par les randonneurs...



Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Haute saison (vacances scolaires d'hiver) - Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h30 à 12h30
Autres périodes Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Fermé le dimanche - Fermé les jeudis matin hors vacances
 Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur www.labresse.net - Tél. : 03 29 25 41 29

L'agenda des manifestations

L'agenda des manifestations pour cet hiver (février-mars) est disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net



Actions de promotion Salon Vosges Trotters à Épinal

Les 4 et 5 avril prochains, l'Office de Tourisme de La Bresse sera présent au 1^{er} salon du tourisme à Épinal. Certains de ses partenaires du tourisme seront à ses côtés.
Au programme : des rencontres et des conférences autour du Voyage tout au long du week-end ainsi que des animations qui raviront toute la famille.
Infos pratiques : Samedi 4 avril de 10h à 19h et dimanche 5 avril de 10h à 18h.



Édition en préparation

La parution du nouveau guide «été» 2020 est prévue pour avril.

On y retrouve toutes les activités sportives et de loisirs à pratiquer à La Bresse et aux environs, ainsi qu'une partie «découverte» pour les visites et sorties à faire seul, en famille ou entre amis. Retrouvez-y également la liste des bonnes tables et les adresses des partenaires.

Audit de renouvellement label Famille Plus



Les 2 et 3 mars prochains se tiendra l'audit de renouvellement du label Famille Plus.

Le cabinet EA Tourisme, représenté par l'auditrice

Isabelle Plane, se rendra sur les différents sites touristiques labellisés Famille Plus de la station afin de s'assurer que les services et équipements (Labellemontagne, ESF, association Anicé le Sotré, Office de Tourisme, commune, restaurateurs, hébergeurs, prestataires d'activités...) respectent les engagements du label. Ce sera également l'occasion de rencontrer les professionnels engagés dans la démarche et de découvrir les offres innovantes que propose notre destination.

Léonie Poirot, en charge de la gestion du label à l'Office de Tourisme, est à votre disposition pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à la contacter au 03 29 25 41 29 ou promotion@labresse.fr.

Horaires patinoire Ouverture jusqu'au 15 mars

| | Vacances scolaires - Jusqu'au 8 mars | | Hors vacances - Du 9 au 15 mars | |
|----------|---|-----------------|---------------------------------|-----------------|
| | Tout public | Spécial -10 ans | Tout public | Spécial -10 ans |
| Lundi | 10h30 - 19h | 9h30 - 10h30 | Fermé | |
| Mardi | 14h - 19h | | Fermé | |
| Mercredi | 14h - 19h Pack Patinoire/crêpe de 14h à 16h | | 14h - 19h | |
| Jeudi | 14h - 19h | | Fermé | |
| Vendredi | 10h30 - 19h | 9h30 - 10h30 | Fermé | |
| Samedi | 14h - 19h | | 14h - 19h | |
| Dimanche | 10h30 - 19h | 9h30 - 10h30 | 10h30 - 19h | 9h30 - 10h30 |

«Spécial -10 ans» : créneau réservé exclusivement aux enfants de -10 ans et leurs parents avec animation ludique. Pack Patinoire/crêpe à 6,80€ : entrée patinoire + location des patins + 1 crêpe (sucre ou chocolat) à déguster jusqu'à 18h au restaurant «la Passerelle». Quantité limitée.

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20
 Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires du 7 mars au 10 avril

| | Piscine | Espace Bien-être Sauna - Hammam | Créneaux promotionnels* ▼ | Activités |
|----------|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---|
| Lundi | 14h à 16h45 | 15h à 16h30 | De 14h45 à 17h30 | Aquatrainning avec coach de 17h45 à 18h30 et de 18h45 à 19h30 |
| Mardi | 14h à 19h | 15h à 18h45 | De 17h à 19h | Aquatrainning accès libre de 16h30 à 18h |
| Mercredi | 10h30 à 19h | 15h à 18h45 | De 12h à 12h30 et de 17h à 19h | École de natation 9h30 à 10h30 Aquagym de 19h à 20h |
| Jeudi | 14h à 19h | 15h à 18h45 | De 17h à 19h | Aquagym en musique de 12h15 à 13h15 Aquabress de 19h à 20h |
| Vendredi | 14h à 21h | 15h à 20h45 | De 19h à 21h | Aquatrainning accès libre de 16h30 à 18h |
| Samedi | 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h | 15h à 17h45 | De 10h30 à 12h et de 16h à 18h | Aquagym 3 ^e âge de 9h30 à 10h30 |
| Dimanche | 9h à 12h30 | | De 9h à 9h30 | |

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans «créneaux promotionnels».

Fermeture pour vidange et maintenance du 19 mars au 3 avril inclus

DANS LE RETRO

La Bressaude

La Bressaude très attristée par la disparition de deux licenciés du Motoclub, Gilles et Jean-René, souhaite leur dédier le coin des podiums, afin d'honorer leurs mémoires.

Le coin des podiums de janvier 2020 :

Un Top 10 et les meilleures places jamais obtenues en coupe du monde de ski de fond pour Delphine Claudel.

La médaille d'or des championnats du monde de biathlon juniors au relais féminin pour Paula Botet.



La participation aux Jeux Olympiques de la jeunesse de Lausanne pour Maëla Didier (22^e) et Mattéo Correia (10^e).

Les titres de championnes et champion des Vosges de biathlon pour Maëla Correia, Amandine Mengin et Martin Botet.

Le titre de vice-champion des Vosges de biathlon pour Thibaud Frécharard.



La médaille de bronze de la poursuite aux championnats de France de biathlon, suivie de l'argent du sprint et l'or de

la poursuite en Coupe de France au Col de Porte pour Amandine Mengin et une 3^e place pour Chloé Remy sur la poursuite U21.

Les deux 3^e places en Coupe de France de saut ainsi que la 1^{re} place en Coupe de France de combiné nordique à Courchevel pour Oriane Didier.

La 3^e place au championnat des Vosges de gymnastique niveau fédéral A catégorie 10/13 ans pour Emma Curien, Agathe Frattini, Léonie Mengin, Lilou Renecker et Morgane Bertrand qui se qualifient ainsi pour les championnats de Lorraine.

Le titre de championnes d'Académie UNSS en tir au pistolet pour les deux pensionnaires du lycée la Haie Griselle, également licenciées à La Bressaude, Paula Oudot et Léontine Imbert.

À tout cela s'ajoutent plusieurs victoires de catégories au cross du COHM, au combiné Run and Bike-Duathlon de Vittel, à la pétanque, au basket et au tennis de table.

Soit un total de 43 podiums dans les 38 compétitions dans lesquelles les licenciés de La Bressaude étaient engagés.

Athlétisme - Saison de cross :

Le 12 janvier dernier s'est déroulé le championnat des Vosges de cross à Charmes. Les poussins bressauds se sont illustrés en remportant par équipe la première place de la coupe des Vosges. Les Écoles Athlétisme (EA) filles et les EA garçons sont respectivement 11^e et 7^e, et les poussines (PO) filles sont 10^e. Félicitations pour leur participation : quasiment 100 % des poussins bressauds étaient présents. La relève est assurée !

À noter également la bonne participation des plus grands, chez les femmes Maryline Arnould et Lou Druart pour les minimes, ainsi qu'Aline Poirot, Christine Frécharard, et Nathalie Poirot. Les hommes ne sont pas en reste avec de belles performances de Tom Bertrand, Thimothé et Mickaël Cailleau, Léon Mevel, Hicham Errbibih, Jonathan Abelard, Cyril Laroche et Philippe Vaxelaire.

Aux quarts de finale des championnats de France à Longwy, Aline Poirot se classe 4^e Espoir et Christine Frécharard 11^e Master.



Basket

En février, pendant que les filles de l'équipe de France se qualifiaient pour les Jeux Olympiques de Tokyo, les séniors sortaient le grand jeu pour l'emporter 55 à 34 contre Chavelot. Les roses de La Bressaude Basket auraient pu céder à la pression des grands soirs, mais elles avaient à cœur de montrer leur plus beau basket devant les officiels réunis.

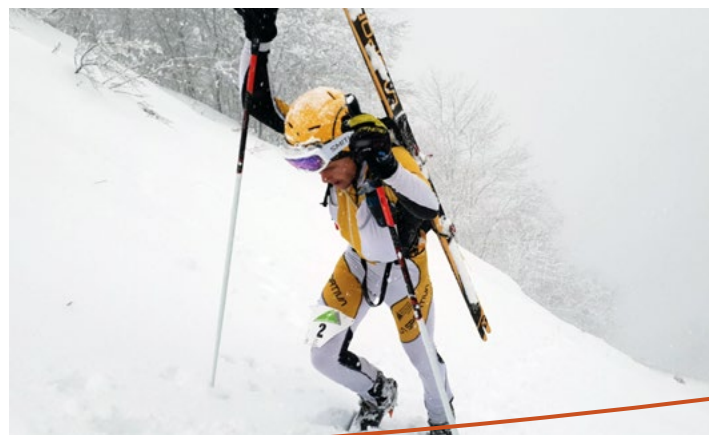
Nicolas Remy et Ludovic Claudel adjoint et conseiller délégués aux sports, Gérard Dumaine président de La Bressaude, et Jean-Denis Remy président du basket, étaient présents pour l'inauguration des nouveaux paniers.

Et si vous aussi vous avez envie de tester ces panneaux, pensez à la licence basket loisirs et basket 3 contre 3 !

Infos événements

Le Trophée du Rainkopf est reporté au 22 mars et le Championnat de France des clubs de ski nordique se tiendra le 15 mars prochain.

Plus d'infos sur les pages Facebook de La Bressaude et des sections.



Sylvotrophée 2019 : La Bresse récompensée

Le SylvoTrophée est né à l'exemple du concours prairies fleuries dans cinq Parcs naturels régionaux. Il vise à promouvoir la gestion durable des forêts, mais surtout à mettre en avant les propriétaires et leurs gestionnaires qui appliquent déjà une sylviculture favorable à la biodiversité. Il a été organisé pour la 2^e fois par le Parc des Ballons des Vosges en partenariat avec le CRPF et l'ONF.

Son principe est de mettre en valeur une gestion équilibrée permettant à la fois de produire des arbres de qualité, d'accueillir et de préserver la biodiversité et de proposer un espace de loisirs et de ressourcement à tous.

Le PNRBV a constitué un jury indépendant composé de trois collègues : professionnels et experts de la filière bois (forestiers et industriels), écologues et usagers de la forêt (association de randonneurs et artistes). Ce jury est allé à la rencontre des différents candidats pour découvrir les « belles parcelles » proposées pour le sylvotrophée. Sur la base de grilles d'évaluation avec des critères précis et grâce aux échanges avec les propriétaires, les jurés ont pu analyser les parcelles.

Cinq communes étaient candidates : Aubure, Clefcy-Bansur-Meurthe, La Bresse, Linthal et Oderen. Ils ont tous présenté une forêt d'altitude (thème directeur de l'année) avec des objectifs très cohérents de multifonctionnalité.

Après délibération, la commune de La Bresse a été nommée lauréat 2019 et « Coup de cœur du jury » avec une parcelle de 8,6 ha composée de Hêtres et de Sapins au sein d'un site Natura 2000. La gestion sur cette parcelle est tournée d'une part vers la restauration des habitats en faveur du grand tétras tout en développant un potentiel d'habitats pour la biodiversité et en maintenant une production d'arbres de qualité. De nombreuses mesures ont été prises pour organiser et gérer les loisirs sur cette parcelle et une meilleure coexistence avec la faune sauvage.



Maternelle La Tourterelle

Les enfants ont partagé un moment de convivialité autour de la galette des Rois et la découverte de la fève apporte toujours beaucoup de joie. Chaque enfant se sent roi ou reine avec la magnifique couronne que chacun a réalisée avec soin.

Voici les chanceux qui ont trouvé la fève.



Les p'tits Amis de Oui-Oui

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles, le personnel du multiaccueil a suivi de nombreuses formations durant la fin d'année 2019. Pendant que certaines professionnelles participaient aux journées nationales des Auxiliaires de Puériculture, d'autres suivaient des formations sur le secteur.

On peut citer entre autres : « Langage des signes pour toutes », « Le comportement agressif du jeune enfant », « L'éducation positive », « Comment lire des histoires aux enfants », « Accompagner les pleurs et la colère des enfants », « CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance », « Bien manger pour bien grandir », « Révision quinquennale de la Convention Collective »...

Le personnel s'engage également dans des associations de professionnels de la petite enfance : Régine, trésorière de l'Association des Auxiliaires de puériculture des 2 vallées et Catherine, secrétaire de l'Association des Éducateurs jeunes enfants des Vosges et vice-présidente de la Fédération Vosgienne des structures d'Accueil Associatives de la Petite Enfance.



DANS LE RETRO

Que d'activités aux mercredis périscolaires !

Les animatrices du périscolaire ne sont pas à court d'idées pour occuper les mercredis de nos chères petites têtes blondes...

Il y a bien évidemment les traditionnelles activités manuelles, qui suivent le calendrier. Les enfants ont ainsi créé sur le thème de Noël (maison en pain d'épice, création de boules) et sur le Nouvel An chinois (fabrication de dragon, lanterne, éventail, chapeau chinois et dessin).

Ils se sont également initiés à plusieurs activités sportives : gymnastique, patins à glace et danse rythmique.

Et après l'effort vient le réconfort avec les ateliers cuisine. Les petits gourmands ont confectionné des chocolats de différentes saveurs, des galettes des Rois (frangipane, compote maison) et des crêpes.

Enfin, les enfants ont terminé l'année en beauté avec de belles sorties : ciné-gouter avec La Reine des Neiges 2, visite du musée de la Faune Lorraine à Xonrupt-Longemer et bowling.



ÉTAT CIVIL Janvier

Naissance

- **Viktor**, né le 7 janvier à Épinal, fils de **Alexandra Colonna** et **Alexys Bottini**

Mariage

- Le 20 janvier, **Audrey Vaxelaire**, coiffeuse et **Cyril Arnould**, chef de centre domiciliés à La Bresse

Décès

- **Serge Williams Vidonne**, âgé de 74 ans, domicilié 2 chemin Marcel Mauffrey, décédé le 7 janvier à Gérardmer, époux de Christiane Marcelle Antret
- **Lucie Marie Marthe Mathieu**, âgée de 86 ans, domiciliée 21 rue des Champions, décédée le 11 janvier à La Bresse, veuve de Henri Nicolas Antoine
- **Gérard Marie Aubin Perrin**, âgé de 89 ans, domicilié 9 chemin du Calvaire, décédé le 12 janvier à La Bresse, époux de Jeanne Marguerite Poirot
- **Nicole Marie Cuny**, âgée de 77 ans, domiciliée 11 traverse de la Roche, décédée le 14 janvier à Remiremont, épouse de Marcel Camille Fleurence
- **Jean-Paul Fernand Humbert**, âgé de 70 ans, domicilié 42 Grande Rue, décédé le 18 janvier à Remiremont
- **Michelle Lucie Denise Mangel**, âgée de 92 ans, domiciliée 6 rue de Verdun, décédée le 19 janvier à Cornimont, épouse de René Clovis Perrin
- **Hasan Gök**, âgé de 75 ans, domicilié 143 rue du Hohneck, décédé le 19 janvier à Nancy, époux de Gülbahar Aksoy

Votre photographe à La Bresse

au 18 rue de l'Eglise
06 37 31 38 91 - contact@marcfulgoni.fr
www.marcfulgoni.fr

Photos d'identité - Portraits - Photos immobilières - Mariages - Baptêmes - Anniversaires
Congrès - Inaugurations - Photos de sports - Tirages - Numérisation - Retouches

Du changement

Chez Mad' Laine

Nouveaux horaires à compter du 1 janvier 2020

- Mercerie ouverte les matins : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12H00
- Soins d'Esthétique tous les après-midis sur rendez-vous (par téléphone ou au magasin aux heures de mercerie)

Carte de fidélité Mercerie/Esthétique,
Bons cadeaux, nouveauté : Tissus de Confection
Magasin fermé le mercredi et dimanche

Chez Mad'laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse
03-29-25-48-95 ou 06-33-08-65-90



INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire..... Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : demi-journée

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h

sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, **03 72 58 00 09**

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller

6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'hiver des déchetteries du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

| Jour | Niachamp à La Bresse | |
|----------|----------------------|-------------|
| | Matin | Après-midi |
| Lundi | | 14 h - 17 h |
| Mardi | 8 h 30 - 12 h | |
| Mercredi | 8 h 30 - 12 h | 14 h - 17 h |
| Jeudi | | |
| Vendredi | 8 h 30 - 12 h | 14 h - 17 h |
| Samedi | 8 h 30 - 12 h | 14 h - 17 h |

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

| Jour | Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte | |
|----------|-----------------------------------|-------------|
| | Matin | Après-midi |
| Lundi | 8 h 30 - 12 h | |
| Mardi | | 14 h - 17 h |
| Mercredi | | 14 h - 17 h |
| Jeudi | 8 h 30 - 12 h | 14 h - 17 h |
| Vendredi | 8 h 30 - 12 h | 14 h - 17 h |
| Samedi | 8 h 30 - 12 h | 14 h - 17 h |

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

SPORT

CULTURE

■ Jusqu'au 8 mars

Exposition Emmanuel Pierrot

Maison de la Bresse 10 h-13 h et 15 h-19 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Jusqu'au 8 mars

Exposition Julien Félix

Maison de la Bresse 10 h-13 h et 15 h-19 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 5 mars

Ateliers artistiques pour les 6-12 ans

Maison de La Bresse 16 h-18 h

Infos : Maison de La Bresse - 7A rue de la Clairie

Tél. : 03 29 62 65 95

■ 7, 14, 18, 21, 25, 27 et 29 mars

Représentation théâtrale

Première partie : sketch sur le thème du téléphone.

Deuxième partie : Pièce « J'aime beaucoup ce que vous faites » de Carole Greep.

Salle cinéma Grand écran 20 h 30

Dimanche 29 mars 15 h

Infos : Cédric Lemarquis - Tél. : 06 32 84 26 70

groupetheatralabresse@laposte.net

Réservation : Maison de La Presse - Tél. : 03 29 25 41 49

■ 12 mars

20h04 de l'idée sans détour

Maison de La Bresse 20 h 04

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 13 mars au 10 mai

Exposition « L'arbre » Marcel Lucas

Maison de La Bresse 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 13 mars au 5 avril

Expo Parallèle

Maison de La Bresse 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 26 mars

Rencontre « Dans le salon de Claude Vautrin »

Maison de La Bresse 20 h 30

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

LOISIRS

■ 3 mars

Ski découverte

Station de ski du Brabant 7 h 45-8 h 45

Infos : Station de ski Labellemontagne

Tél. : 03 29 25 68 78

■ 3 mars

Soirée luge

Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h-21 h 30

Infos : Station de ski Labellemontagne

Tél. : 03 29 25 68 78

■ 3 mars

Descente aux flambeaux

Station de ski du Brabant 19 h-21 h

Infos : E.S.F. - 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

■ 4 mars

Pack Patinoire+crêpe

Espace Loisirs et Patinoire 14 h-16 h

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 37 37

■ 4 mars

Goûter « Opoual »

Station de ski La Bresse-Hohneck 17 h 30

Infos : Station de ski - Labellemontagne

Tél. : 03 29 25 68 78

■ 4 mars

Descente aux flambeaux

Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h 30

Infos : E.S.F. - 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

■ 15 mars

Loto

Centre Culturel et Social 14 h

Infos : Christiane Chevalley - christiane.chevalley@sfr.fr

■ 18 mars

Concours de belote à l'EHPAD

Maison de retraite 14 h

Infos : Christiane Chevalley - christiane.chevalley@sfr.fr

■ 28 mars

Concert Saint Patrick

Halle des congrès 19 h

Infos : Chantal Poirot - Tél. : 06 32 50 69 76

■ 29 mars

Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine 9 h-12 h

Infos : Alain Remy - Tél. : 06 24 33 72 40

■ 7 mars

Snowboard

à définir

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 8 mars

Prix Intersport / Challenge Gaby Curien

Piste Gaby Curien - Station de ski Labellemontagne

9 h-13 h

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 15 mars

Championnat de France des Clubs

Lispach 7 h-18 h

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 22 mars

Le Trophée du Rainkopf

Station de ski La Bresse-Hohneck 8 h-13 h

Infos : Pierre Mevel - mevelpierre82@gmail.com

facebook/tropheedurainkopf

■ 22 mars

Finale Coupe des Vosges Saut spécial + CN

Tremplin de Lispach 14 h-18 h

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 28 mars

Wauland Cup

Station de ski La Bresse-Hohneck

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 28 et 29 mars

Course de chiens de traîneaux

Espace Gervais Poirot

La Ténine Vallée du Chajoux à partir de 9 h

Infos : Christophe Chevalley - Tél. : 06 30 07 07 39

